

# Mutualisation des infrastructures pour le déploiement de la fibre

Le 22 septembre 2014

ooredoo

# La politique générale d'Ooredoo vis à vis du déploiement et de la mutualisation de la fibre

- La philosophie générale de fonctionnement de Ooredoo régit notre approche globale du partage des infrastructures fixes ou mobiles: nous voulons rendre nos services les plus abordables et les plus accessibles possible.
- Nous sommes des membres actifs de la Broadband Commission des Nations Unies et nous sommes engagés à la nécessité de rendre accessible la large bande à toutes les populations indépendamment des niveaux sociaux. Ainsi, accessibilité et tarifs abordables sont les mots clefs qui caractérisent notre politique de mutualisation.
- Le partage de la fibre est particulièrement critique pour servir les zones rurales où une rentabilité n'est pas assurée, mais cette dernière peut être équilibrée par la suite avec les zones urbaines denses.

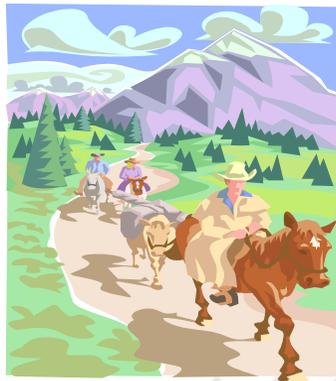
**De ce fait, le partage de la fibre devrait être envisagé partout où cela est possible techniquement, tout en s'assurant d'une logique économique et commerciale.**



# Pourquoi le partage d'infrastructure est si important pour Ooredoo?

## Situation Actuelle

- Ooredoo a des opérations dans 11 pays dans la région MENA et en Asie
- Plusieurs de ces pays présentent des défis économiques et géographiques qui justifient l'utilisation du partage de la fibre
- Ce sont des exemples où plus d'efforts d'encouragement de la part de la régulation devraient être entrepris afin de soutenir et d'accélérer le déploiement



## Partage de fibre en étude / en cours

- Algérie
- Indonésie
- Irak
- Myanmar
- Oman
- Tunisie

## Actuellement non considéré

- Koweït
- Maldives
- Pakistan
- Palestine
- Qatar

# Les facteurs clés pour la mutualisation



- Une réduction des couts
- Une source de revenus incrémentaux (location de la fibre)
- Une entrée plus facile dans le marché et plus grande vitesse de déploiement
- Une expansion des réseaux dans les régions non desservies qui pourraient ne pas présenter une rentabilité ou une rentabilité sur le long terme
- Une meilleure utilisation de la capacité
- Dans certains cas, un moindre impact sur l'environnement (les zones sensibles écologiquement)
- Présente des avantages a la fois pour les operateurs et leurs clients

# Quelles sont les conditions pour qu'un partage de la fibre réussisse ?

- L'environnement de la régulation devrait d'abord permettre et ensuite faciliter le partage de la fibre, mais il ne doit pas l'imposer: **cela doit demeurer uniquement la décision des opérateurs basé sur les modèles opérationnels et financiers**
- En particulier, des encouragements et des subventions devraient être octroyés aux opérateurs pour les inciter à déployer dans les zones rurales où une rentabilité n'est pas toujours assurée.
- Si de tels fonds existent, les Fonds des Services Universels peut être une source d'un financement incrémental pour subventionner une partie du déploiement et du partage de la fibre, à condition que l'allocation des fonds se fasse à travers un processus transparent.
- L'expérience internationale a montré que dans la plupart des cas, détenir des infrastructures de fibre et gérer leur partage par le gouvernement n'est pas une approche optimale.

# Les options/conditions optimales pour le partage des infrastructure en fibre

- Participations a parts égales entre les opérateurs impliqués (2 ou plus).
- Afin d'assurer une transparence et éviter une discorde potentielle, en plus des opérateurs, une indépendante 3<sup>ème</sup> partie pourrait aussi détenir des parts.
- Un contrat de partage bien défini, soigneusement rédigé, et mentionnant clairement les différents apports en capitaux des parties est absolument fondamental.
- Dans certains cas, la participation du gouvernement pourrait consister en des apports en nature (exemple: l'accès aux conduites); mais ceci devrait être analysé avec précaution.



## Quels sont les défis ?

- Parvenir au modèle approprié n'est pas facile: cela exige la refonte des « business models » et se faire confiance entre ceux qui étaient perçus comme « ennemis » (concurrents)
- Impacte la stratégie de long terme et la rétention de la valeur
- Désaccords et prise de décision entre des entités concurrentes (perte de l'indépendance)
- La culture organisationnelle et les changements nécessaires – ce qui n'est jamais facile

**Pour qu'un partage d'infrastructure réussisse, il sera nécessaire que les opérateurs arrivent à s'entendre sur où une indépendance entière devrait être maintenue, où un accord est nécessaire avec le partenaire, et où un contrôle sur les aspects opérationnels du réseau pourrait être cédé.**

**Merci شكرا**  
**Lynne Dorward**  
**Directeur Exécutif – Régulation**  
**Ooredoo Group**  
**[ldorward@Ooredoo.com](mailto:ldorward@Ooredoo.com)**

**ooredoo**